

Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles

Arrêté du 23 septembre 2025 modifiant l'arrêté du 5 mars 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

NOR : TSSZ2530453A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 5 mars 2024 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés vice-présidents du conseil d'administration :

- Sylvie DUBOIS, représentante du Conseil régional ;
- Philippe GOUET, président du Conseil départemental du Loir-et-Cher ;
- Valérie MARTIN, vice-présidente de l'Association des maires du Loiret ;
- Hubert JOUOT, représentant des usagers, président de l'URAF Centre-Val de Loire.

Article 2

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 23 septembre 2025.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service du Pôle Santé-ARS,
Yann DEBOS